



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **LE DÉPUTÉ BENOIT CHARETTE INVITE LA POPULATION À PARTICIPER À LA NUIT DES SANS-ABRI**

Saint-Eustache, le 4 octobre 2010 - La Table de concertation sur l'itinérance et différents partenaires s'unissent une fois de plus pour présenter, le 15 octobre prochain, la sixième édition de la Nuit des sans-abri à Saint-Eustache. Pour une deuxième année consécutive, le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration, Benoit Charette, a accepté la présidence d'honneur de l'événement.

La Nuit des sans-abri se déroulera simultanément dans 23 municipalités québécoises, incluant Saint-Eustache, afin de rappeler à la population que chaque nuit des personnes dorment dans la rue ou n'ont pas de domicile fixe. Ainsi, le 15 octobre, des jeunes et des moins jeunes se rassembleront pour passer une partie ou toute la nuit dans la rue. À Saint-Eustache, l'événement débutera à 18 h et se conclura à l'aube dans le stationnement arrière de l'église de Saint-Eustache. Des hot-dogs et de la soupe seront servis aux participants qui auront droit à de l'animation tout au long de cette vigie, notamment des sessions d'initiation aux arts du cirque.

« Je n'ai pas hésité à renouveler mon appui et à m'associer à cette initiative importante qui étonne toujours. En effet, on ne soupçonne jamais que des sans-abri peuvent vivre dans nos banlieues. On les imagine confinés dans les grandes villes et âgés, mais je suis toujours préoccupé de voir autant de jeunes garnir les rangs des sans-abri et des itinérants. Cette nuit blanche et froide à laquelle nous participerons est un geste symbolique qui permet également de réaliser, durant quelques heures, ce que peuvent vivre les sans-abri au quotidien. J'invite nos concitoyennes et concitoyens à participer à l'événement pour mieux comprendre et pour poser un geste de solidarité», déclare le député de Deux-Montagnes.

«Le Comité national de la Nuit des sans-abri souhaite rappeler l'importance du droit de cité, qui englobe le droit d'occuper l'espace public et celui d'exercer une citoyenneté pleine et entière. Les organismes qui viennent en aide aux personnes itinérantes, comme le nôtre, peuvent témoigner des difficultés vécues par les personnes itinérantes lorsqu'elles cherchent à prendre une place dans l'espace public et dans la vie comme citoyen. À Saint-Eustache, la Nuit des sans-abri permet de rappeler que c'est un phénomène bien présent dans nos milieux de vie et qu'il faut y accorder une attention particulière. Dans un sondage réalisé par Ipsos-Reid en 2008, résoudre la problématique de l'itinérance était la quatrième priorité des Canadiennes et des Canadiens», rappelle pour sa part la directrice de la Petite Maison de Pointe-Calumet et membre du comité organisateur de la Nuit des sans-abri, Diane Grenier.

Pour plus d'information sur cet événement, on peut composer le 450 974-7556, poste 223 ou visiter le [www.nuitdessansabri.ca](http://www.nuitdessansabri.ca)

-30-

Renseignements : Benoit Charette  
450 623-4963